

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 779 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 779

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mai 1967

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro

1 juin 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. Carnelli Egidio, l'autorisation préalable de construire deux logements et deux studios (modification d'un hangar existant) sur le titre foncier n° 1005 à Amboul. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.